



ÉLAN D'AVENIR

RÉSEAU JURIDIQUE CANADIEN VIH/SIDA | RAPPORT ANNUEL 2013-2014

Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

EN AVANCE

Depuis 22 ans, le Réseau juridique canadien VIH/sida poursuit la même mission : protéger et promouvoir les droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles qui y sont vulnérables. Aux quatre coins du monde, nous sommes connus pour notre plaidoyer fondé sur des principes, pour contester les injustices, que celles-ci résident dans des systèmes juridiques, des politiques gouvernementales ou l'arène de l'opinion publique. À l'encontre de choix politiques aveugles et idéologiques, nous persévérons. Nous remettons en question des opinions et influençons des conversations.

Nous le faisons parce que notre vision, à l'instar de la vôtre, est celle d'un monde où est respecté le lien inextricable entre la santé et les droits de la personne, et où la dignité de toute personne prévaut. Il nous tarde de voir un jour la fin du VIH — et nous collaborons au progrès en ce sens par nos travaux pour défendre et faire avancer les droits de la personne. Cet engagement motivé par nos principes est plus nécessaire que jamais — nous savons ce qui fonctionne, dans la prévention et les soins en matière de VIH, mais ces efforts sont perturbés par des lois et politiques néfastes.

Le Réseau juridique poursuit sa vision à l'aide de quatre volets d'activité qui sont imbriqués et se renforcent mutuellement — recherche et analyse, plaidoyer et action en contentieux, éducation du public et mobilisation communautaire —, au pays et au delà de nos frontières.

Nos recherches et analyses forment la base de tout notre travail. L'éducation du public est essentielle à outiller et mobiliser des activistes. Au bout du compte, cette mobilisation de la communauté élargie est un complément à notre travail de plaidoyer, qu'il s'agisse d'interagir directement avec des décideurs, d'intervenir en cour ou de faire valoir certaines positions sur la scène médiatique. En outre, les activités d'éducation du public et les efforts de mobilisation communautaire nous permettent de travailler avec des organismes pleins de dynamisme et avec des activistes inspirants, qui viennent entre autres des communautés les plus affectées par le VIH. Ces partenariats contribuent à l'orientation de nos activités futures de recherche, d'analyse et de plaidoyer. Bien simple en apparence, vraiment.

Grâce à ces collaborations et à votre soutien, nous amplifions notre voix et maintenons le cap sur notre mission. Nous vous invitons à faire partie de notre élan d'avenir.



Richard Elliott
Directeur général



James « Jim » Burns
Président du conseil d'administration



**« Nous ne vaincrons pas le sida sans
protéger et promouvoir les droits humains
de toutes et de tous. »**



INCISIF, AVANT-GARDISTE, RIGOUREUX

Voilà plus de deux décennies que nos **RECHERCHES ET ANALYSES** reconnues mondialement contribuent de façon déterminante à la promotion des droits de la personne dans la riposte au VIH. Ce travail est le roc sur lequel s'appuient le plaidoyer, l'éducation et les initiatives de mobilisation communautaire qui constituent le reste de notre approche à l'action.

Trop souvent, des lois sont fondées sur des stigmates, de fausses informations et des préjugés, ce qui nuit à l'exercice des droits de la personne et aux efforts pour vaincre le VIH. Nous avons écrit et coordonné un manuel complet afin d'aider les juges du monde entier à statuer sur des affaires qui impliquent des enjeux liés au VIH, et à corriger les injustices. Ce manuel, publié par l'ONUSIDA et fondé sur les normes internationales des droits de la personne, explore un éventail d'enjeux juridiques qui touchent les personnes vivant avec le VIH ou autrement affectées par celui-ci — des poursuites criminelles pour non-divulgaration jusqu'aux droits des femmes, en passant par la discrimination et l'accès aux traitements —, offrant des commentaires sur les facteurs que les tribunaux devraient prendre en considération et présentant des exemples de jugements bénéfiques qui ont été rendus dans de nombreux pays. Cette ressource incomparable et pratique, à l'intention des juges, est également un puissant outil pour aider les militants à contester des lois néfastes et à faire valoir les droits de la personne comme étant un élément crucial de la jurisprudence pertinente au VIH.

D'ailleurs, l'ONUSIDA fait régulièrement appel à nous pour une expertise technique et des analyses fondées sur les droits de la personne concernant des lois pertinentes au VIH, au palier des pays. Nous examinons alors l'épidémie et les conditions locales, le contexte législatif et les dispositions particulières d'un projet de loi donné, puis nous formulons des recommandations afin d'éclairer les efforts de réforme du droit des représentants de l'ONUSIDA et des militants de la société civile. Par cette voie, l'analyse fondée sur les droits, fournie par le Réseau juridique, rejoint l'Équateur, la Côte d'Ivoire, le Viêtnam, Zanzibar, et bien d'autres lieux.

Notre expertise est essentielle également au renforcement des programmes de réponse au VIH. Pour le Global Network of Sex Work Projects (NSWP), nous avons effectué un examen des programmes en matière de VIH qui affectent les travailleuses et travailleurs du sexe dans de grandes parties de l'Amérique du Nord et de la région caraïbe, en évaluant les facteurs fondamentaux qui influencent les pratiques exemplaires. Le rapport et les documents de référence qui en résultent aideront le NSWP et ses membres à faire valoir la nécessité d'améliorations aux programmes sur le VIH et à l'accès au traitement du VIH — un cas où la recherche et l'analyse sont des catalyseurs d'action pour le progrès.



« Notre analyse fondée sur les droits
défie des lois et politiques d'oppression aux
quatre coins du monde. »



Puisque l'action de gouvernements — dans notre pays et à l'étranger — vise souvent à étouffer la voix des plus vulnérables, le Réseau juridique est doté d'un solide programme de **PLAIDOYER ET CONTENTIEUX**, prenant la parole dans les corridors du pouvoir et les cours de justice.

En plus d'être carrément inappropriée, la violation des droits des personnes LGBTQ alimente directement l'épidémie du VIH. En dénonçant les lois draconiennes anti-LGBTQ de la Russie, nous avons mobilisé plus de 100 organismes de la société civile, avant les Olympiques d'hiver de Sotchi, adressé une lettre ouverte au Gouvernement du Canada, aux organisateurs des Olympiques et aux sociétés commanditaires, et été le fer de lance d'une grande campagne publique. Depuis la fin des Olympiques, nous recueillons des appuis de la société civile à l'égard d'un plan d'action en dix points pour faire avancer les droits des LGBTQ à l'échelle mondiale et nous renforçons les appuis à cet égard parmi les représentants gouvernementaux. En même temps, nous maintenons notre voix dans les sphères onusiennes, dénonçant la violence soutenue et répandue à l'égard des personnes LGBTQ.

La nécessité du plaidoyer est évidente dans notre pays également. Nous avons condamné les actions du gouvernement visant à faire blocage contre les services d'injection supervisée, au Canada, par son projet de loi qui fait fi du jugement de 2011 de la Cour suprême du Canada à l'appui de ces services salvateurs. Par notre rayonnement dans les médias, auprès des parlementaires et au sein de la société civile, nous avons également poursuivi la résistance contre les élan actuels du gouvernement à l'égard de soi-disant pactes de « libre-échange », y compris le Partenariat transpacifique, qui auraient eu des conséquences dévastatrices sur l'accès aux médicaments, ici même et dans le monde.

Côté judiciaire, nous avons applaudi à la décision de 2013 de la Cour suprême qui a invalidé les lois canadiennes visant le travail du sexe — une affaire dans laquelle le Réseau juridique a été intervenant aux côtés des travailleurs et travailleuses du sexe et d'autres défenseurs de leurs intérêts —, et nous continuons de faire opposition aux tentatives du gouvernement d'imposer de nouvelles contraintes, y compris au « modèle suédois » de criminalisation des clients de ces travailleurs et travailleuses ainsi que de leurs lieux de travail. Et dans une autre affaire, où le jugement de la Cour suprême n'a pas été le bienvenu — sa décision de 2012 d'imposer un fardeau potentiellement encore plus lourd de criminalisation de la non-divulgaration par les personnes vivant avec le VIH —, nous avons augmenté notre soutien technique aux avocats qui défendent des clients poursuivis injustement, et sommes intervenus une fois de plus devant la Cour suprême dans une affaire qui aurait pu contribuer encore à empirer la loi. Les deux approches, sur la scène et en coulisse, ont conduit à des jugements positifs, qui confirment l'effet de notre plaidoyer — mais, nous le savons, il reste encore beaucoup à faire pour que soit contrôlé le recours injuste et indûment large au droit criminel.

**DEBOUT,
SOLIDAIRE**



« Au cas par cas, nous bâtissons des alliances et nous controns des lois injustes qui criminalisent les personnes vivant avec le VIH. »



GRÂCE AU SAVOIR, L'HABILITATION

Nos initiatives d'**ÉDUCATION DU PUBLIC** — en particulier nos ressources informatives, nos événements et ateliers publics et nos interventions médiatiques — habitent les communautés affectées par le VIH et leur apporte, ainsi qu'à leurs sympathisants, les connaissances nécessaires à défendre leurs droits.

En 2013, nous avons publié les premiers numéros de notre nouvelle série de brochures, *Connaitre ses droits*, qui explique les droits à la confidentialité et les obligations de dévoilement des personnes vivant avec le VIH dans divers contextes du quotidien, y compris le milieu du travail et l'école. Ces documents en langage simple sont vite devenus notre ressource la plus populaire; d'autres brochures sur les enjeux pertinents aux parents, aux enfants et aux fournisseurs de services aux familles seront publiées en 2014. Dans un registre plus doctrinal, nous avons contribué à un éventail de compilations universitaires traitant d'enjeux tels que les droits des femmes dans le contexte de la criminalisation du VIH, le droit international en lien avec la réduction des méfaits et la torture dans le milieu des soins de santé.

Les événements et ateliers publics sont cruciaux non seulement pour diffuser l'information, mais aussi pour mobiliser la communauté. Nous avons accueilli plusieurs visiteurs internationaux de renom — notamment Catherine Healy, du New Zealand Prostitutes' Collective; Frank Mugisha, de Sexual Minorities Uganda; et Yves Yomb, d'Alternatives-Cameroun (lauréat international de notre Prix de l'Action de 2013). Par le biais de conférences publiques, d'exposés lors d'ateliers, d'apparitions médiatiques et de rencontres avec des parlementaires et des responsables des politiques, ces courageux activistes ont rehaussé la sensibilisation du public à des enjeux pressants de droits humains qui touchent les personnes vivant avec le VIH et autrement affectées, et ils ont guidé nos actions localisées. Nous avons été organisateurs ou invités de nombreux événements — y compris deux panels internationaux sur la nécessité de programmes d'échange de seringues dans les prisons canadiennes et des ateliers pancanadiens pour guider les fournisseurs de services et les personnes vivant avec le VIH, quant aux complexités de la divulgation du VIH et du droit criminel.

Consolidant ces approches, nous avons maintenu notre présence dans les médias traditionnels et nouveaux. Nous avons émis un flot constant de communiqués percutants, et contribué régulièrement aux pages d'opinion d'importants quotidiens nationaux, en plus de faire en sorte que les milliers d'adeptes de nos plateformes de médias sociaux et abonnés de notre bulletin électronique soient au courant des plus récents développements dans le domaine du VIH et des droits de la personne.



« Nos ressources *Connaître ses droits* procurent aux gens des outils pour défendre leurs droits. »



Par la **MOBILISATION COMMUNAUTAIRE** — un aspect clé de nos efforts de plaidoyer — nous collaborons avec des partenaires inspirants et géérons un élan populaire afin de défendre les droits de la personne à grande échelle.

En juillet dernier, nous avons démontré le pouvoir de la mobilisation communautaire en nous joignant à AIDS ACTION NOW! pour organiser un ralliement devant un tribunal de Barrie, Ontario, où une femme vivant avec le VIH comparait pour des accusations liées au risque (pratiquement nul) de transmission du VIH par des rapports sexuels oraux. La manifestation et l'attention médiatique qu'elle a suscitée, notre analyse des plus récents jugements de la Cour suprême concernant la divulgation du VIH et nos conseils techniques à l'avocat de l'accusée illustrent comment nos modes de travail imbriqués se combinent pour produire des résultats. Bien que l'accusée ait été trouvée coupable d'autres infractions, le juge a rejeté les vives pressions de la Couronne en faveur de la criminalisation des rapports oraux, et nous avons contribué de manière cruciale à empêcher que le droit criminel empiète encore plus sur les droits des personnes vivant avec le VIH.

Nos efforts de défense des droits des personnes LGBTQ reposaient eux aussi sur une forte implication communautaire. À l'approche des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, nous avons collaboré notamment avec le dynamique regroupement communautaire #TOWithRussia à concevoir et à déployer une campagne de cartes postales ciblant le président de la Russie et son ambassadeur au Canada. À la veille des Jeux, nous avons tenu un ralliement devant le consulat de la Russie à Toronto qui a attiré des centaines de sympathisants et des caméras de médias malgré le froid record.

Reconnaissant l'efficacité d'un activisme inlassable, nous avons décerné notre Prix canadien de l'Action de 2013 à un groupe d'expertes en la matière : le Mouvement de soutien des grands-mères (GRAN). Nous sommes fiers d'avoir collaboré avec les membres du réseau national du GRAN dans le cadre de notre longue campagne pour rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments et pour que des médicaments génériques abordables et salvateurs soient fournis aux gens des pays en développement. Dans la continuation de notre lutte pour l'accès aux traitements, nous sommes honorés de poursuivre notre alliance avec le GRAN, qui nous permet d'élever collectivement notre voix pour les droits de la personne.

DU TRIBUNAL À LA RUE



« Nous rassemblons des alliés, ici et dans d'autres pays, pour abolir la haine législative visant les personnes LGBTQ. »



SANS FRONTIÈRES

Du local au mondial, notre **TRAVAIL INTERNATIONAL** combine tous les aspects de notre approche stratégique. Nous suscitons des changements partout dans le monde.

Notre point de mire sur la Russie et d'autres pays de l'Eurasie est une pierre angulaire de notre travail international. Conjointement à l'Andrey Rytkov Foundation (ARF) de Moscou, nous en sommes à l'étape finale d'un projet de recherche novateur qui analyse les poursuites et les condamnations injustes à l'endroit de personnes qui utilisent des drogues en Russie. Le rapport de recherche appuiera nos efforts continus de plaidoyer et de recours proactif aux tribunaux aux paliers local et régional. Puisqu'un plaidoyer local requiert une capacité locale, nous avons continué de fournir un soutien technique critique aux « avocats de la rue » de l'ARF, permettant à des intervenants communautaires de devenir des militants parajuridiques pour les personnes qui utilisent des drogues. Le succès de l'initiative est démontré par l'acquiescement de victimes de l'application discriminatoire de la loi russe. Parallèlement, nous avons plaidé devant le Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire que Dennis Matveyev, activiste russe pour les droits de la personne et la réduction des méfaits, était détenu arbitrairement depuis 2009. Le Groupe de travail a tranché en notre faveur — un important précédent que nous espérons transposer dans la réforme législative en Russie.

En 2013, nous avons entrepris un nouveau rôle — celui de Secrétariat du Groupe de référence de l'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme, dans le cadre duquel nous facilitons des réunions régulières de cette instance-conseil de haut niveau et préparons des rapports et des recommandations adressant à la direction de l'ONUSIDA des orientations fondées sur les droits. Nous avons également été invités à fournir notre expertise lors d'une consultation internationale organisée par le Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture. Le rapport qui en est issu identifie les programmes d'échange de seringues en prison comme une norme minimale pour le traitement des détenus — une position que nous défendons depuis longtemps. En tant que rare organisme de lutte contre le VIH/sida doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), nous sommes intervenus régulièrement devant des instances onusiennes des droits humains, pour défendre les droits des personnes LGBTQ et d'autres communautés marginalisées — des individus qui, bien que séparés par des frontières, sont unis par leur quête de droits de la personne entiers et absolus.



« De l'éducation communautaire jusqu'à des interventions devant des cours de Russie, nous œuvrons pour la paix dans la guerre à la drogue. »



ÉLAN D'AVENIR

En 2013, nous avons procédé à une démarche de planification stratégique rigoureuse, anticipant les prochaines années et décrivant en détail les réussites que nous prévoyons et espérons. Nous continuerons de défendre les droits et intérêts des personnes vivant avec le VIH et vulnérables à celui-ci, mais en lien avec des points de mire particuliers.

Puisque l'inégalité entre les genres alimente l'épidémie, nous agirons pour protéger les droits des femmes et des filles qui vivent avec le VIH ou sont affectées par celui-ci — en particulier dans les domaines d'expertise du Réseau juridique — et nous renforcerons notre soutien au plaidoyer mondial des femmes vivant avec le VIH. Nous défendrons les droits des personnes LGBTQ, par la mobilisation contre la haine qui est maintenant enchâssée dans les lois de dizaines de pays et par l'appui aux efforts pour étendre la protection du droit canadien aux personnes transgenre. Nous exigerons le respect des droits humains des personnes qui font usage de drogue, y compris en prison, à l'encontre des stigmates et de la maltraitance ainsi que de la prévalence accrue du VIH et de l'hépatite C; au Canada, en Russie et à l'échelon mondial, nous continuerons de travailler à transformer les politiques sur la drogue, de sorte qu'elles protègent la santé des gens plutôt que de les punir et de les incarcérer. Nous ferons résistance à la criminalisation injuste des personnes vivant avec le VIH, car la désinformation et la stigmatisation entraînent des poursuites injustes pour des allégations de non-divulgence de la séropositivité à des partenaires sexuels même lorsqu'il n'y a pratiquement aucun risque de transmission. Nous appuierons les communautés autochtones du Canada dans leur réponse au VIH, en partenariat avec des activistes et des organismes qui travaillent contre la discrimination, la violence et d'autres facteurs de risque qui affectent de manière disproportionnée les peuples autochtones. Et nous répondrons à d'autres défis courants qui concernent le VIH et les droits de la personne, qui ont des répercussions sur la santé publique collective.

Depuis plus de deux décennies, le Réseau juridique contribue à changer les choses. Nous pouvons envisager la fin du sida, mais seulement si les droits de la personne sont défendus et réalisés. Si vous croyez comme nous que la justice réside au cœur même de la santé, nous espérons que vous vous joindrez à nous.



**Revenir des droits pour les
détenus et les personnes qui
consomment des
drogues**



**Résister à la
criminalisation
injuste du VIH**



**Appuyer la réponse
des communautés
autochtones au VIH**



**Défendre
les droits LGBTQ**



**Protéger les
droits des femmes**



**Répondre à d'autres défis des
droits de la personne liés au VIH**

**RECHERCHE ET
ANALYSE**

**PLAIDOYER ET ACTION
EN CONTENTIEUX**

MISSION

Le Réseau juridique canadien
VIH/sida fait valoir les droits
humains des personnes vivant
avec le VIH/sida et vulnérables
à l'épidémie, au Canada et
dans le monde.

**ÉDUCATION
DU PUBLIC**

**MOBILISATION
COMMUNAUTAIRE**

REMERCIEMENT

Nous remercions nos donateurs, nos sympathisants, les membres de notre conseil d'administration et nos employés, pour leur engagement extraordinaire à la mission du Réseau juridique canadien VIH/sida. Merci de vos importantes contributions à notre succès.

CERCLE DES PORTES-FLAMBEAU

Jim Burns (coprésident)
The Hon. Edwin Cameron
Rebecca Cook
R. Douglas Elliott
Michael Feder
Liesl Gerntholtz
Derek Hodel
Stephen Lewis
Ron Rosenes
Lori Stoltz (coprésidente)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

William Booth
James ("Jim") Burns, président
Rosemary Fayant
Marilou Gagnon, vice-présidente
Liesl Gerntholtz
Louis Letellier de St. Just
Maria Nenghe Mensah
Daria Ocheret
David Olson, trésorier
Ryan Peck, secrétaire
Christine Vézina

PERSONNEL

Janet Butler-McPhee, directrice des communications

Sandra Ka Hon Chu, codirectrice de la recherche et du plaidoyer
Richard Elliott, directeur général
Mikhail Golichenko, analyste principal des politiques
Terry Gould, gestionnaire du soutien aux programmes
Cécile Kazatchkine, analyste principale des politiques
Laurny Kronick, agente des communications et du rayonnement (depuis le 7 avril 2014)

Kiran Mehdee, agente des communications et du rayonnement (jusqu'au 4 avril 2014)

Kimahli Powell, directeur du développement et rayonnement

Doriana Schiavi, gestionnaire des finances

Vajdon Sohaili, spécialiste des communications

Alison Symington, codirectrice de la recherche et du plaidoyer
Gilleen Witkowski, agente des communications et relations médias (jusqu'au 1^{er} novembre 2013)

DONATEURS

Agence de la santé publique du Canada

AIDS Committee of Newfoundland & Labrador
Alan MacDonald
Alberta Community Council on HIV
Andrea Beal
Andrew Beckerman
Andrey Caric
Angela Chaisson
Anne Hartford
Annika Ollner
Anonymus
Barefoot Wine & Bubbly
Beverly McKibbon
Bonnie Cole Arnal
Broadway Cares/Equity Fights AIDS
Cambridge LLP
Carmen Cheung
Cathy Braker
CATIE
Centraide du Grand Montréal
Centre for Human Rights and Humanitarian Law
Charles Coolen
Christopher Field
Christopher Veldhoven
Craig Scott
Cynthia Fromstein
D. Joel Dick
David Cox
David McLay
David Olson

David Patterson
Denis LeBlanc
Derek Hodel
Diane Bailey
Dionne A. Falconer
Donald MacPherson
Douglas Elliott
Douglas Graydon
Drug Policy Alliance
Edward A. Jackson
Elton John AIDS Foundation
Emily van der Meulen
Emmanuel Essorbo
Empower Consulting
Eric Hortop
Eric Mykhalovskiy
Erin Seatter
Ethan Wells
Evan Collins
Fondation du droit de l'Ontario
G. Zoe Garnett
Gail Rappolt
Garfield McIntosh
George Daoud
Gilleen Witkowski
Gilles Marchildon
Gillian Sandeman
Glen Brown
Harvard University
Howard Elliott
Hugh Ballem
Jacqueline Ann Crawford

Jacqueline Gahagan
James Burns
Jane Walsh
Janet Butler-McPhee
Jean Dussault
Jennifer Kilty
Jennifer Young
Jessica Whitbread
Jim Rennie
Joan Anderson
Joanne Csete
Joanne Dear
Josée Dussault
Judi MacLeod
Julia Shugarman
Justin Noble
Kara Gillies
Karen Chu
Karen O'Reggio
Kathe Rogers
Katrina Peddle
Kent Keilback
Khalid Janmohamed
Kim Dolan
Lara Tessaro
Larry Baxter
Laurie Edmiston
Laurie O'Neil
Levi Strauss Foundation
Lori Stoltz
Louis Letellier de St-Just
Luc Sobel
Ludovic Poirot

Luis Iturbe
Lyba Spring
Lynn Cockburn
MAC AIDS Fund
Malcolm King
Margaret Millison
Margaret Rae
Maria Nengeh Mensah
Marilou Gagnon
Mark Donald
Mark Rowlinson
Martin French
Marvin Olson
Marylin Coolen
Matthew Cohen
Matthew Knox
Matthew MacKinnon
Meghan Marjanovic
Michel Long
Michelle Proctor-Simms
Ministère des Affaires
civiques et de
l'Immigration de l'Ontario
Morgan Craig
Myrtle Blinn
Nicola Stein
Norah Menzies
Ontario HIV Treatment
Network
ONUSIDA
Open Society Foundations
PASAN
Pat Dickinson
Pat Evans

Patrick Cupido
Patrick Vandesompele
Paul Sutton
Paula Bourner
Positive Living BC
Pride & Remembrance
Foundation
Programme des
Nations Unies pour
le développement
Public Health Institute
Rama Fayaz
Rebecca Cook
Renu J. Mandhane
Réseau mondial des Projets
sur le Travail du Sexe
Rhonda Thompson
Richard Elliott
Robb Travers
Robert Champagne
Robert Coates
Robert Israel Blanshay
Robert Williams
Robin Cuff
Robin Gordon
Ron Rosenes
Ronald Dieleman
Rosemary Carter
Ross Harvey
Ruth Carey
Ruth Worthington
Ryan Peck
Sally Gellard
Sarah McCoubrey

Savitri Gordian
Scott Rayter
Shaheen Hirani
Shannon Morse LLP
Sharon Swanson
Shawn Syms
Sheena Sargeant
STELLA Montréal
Stephanie Claivaz-Loranger
Stephanie Nixon
Stephen Sword
Theodore de Bruyn
Thomas Vernon
Tides Canada
Toronto Public Health
United Way
Vince Chu
Walter Cavalieri
Warren Michelow
William Booth
William J. Payne
Yvonne Schmitz

SYMPATHISANTS ET BÉNÉVOLATS

Afeefah Rasack
Alyssa Clutterbuck
Angela McLeod
Anne Rucchetto
Barbara Hall
Betty Iglesias
Caroline Nevin
Catherine Healy

Claude Longpré-Poirier
Cory Martins
Cristian Rangel
Cynthia Petersen
Daniela De Santis
Darren McIneny
Darwin Fisher
Enzo Rondinelli
Evelyne Fleury
Frank Mugisha
Glenn Betteridge
Heino Stöver
Hobé+Hosokawa Inc.
Isabel Grant
Jacqueline Hansen
« Jane Doe »
Jie Tang
Jim Watkin
Joe Fiorito
Jolene Donatelli
Jonathan Shime
Julie Dingwell
Julie Thomas
Keisha Scott
Krysta Williams
L.A.W.S. — Law in Action
Within Schools
Lisa Kerr
Liz Lacharpagne
Mai Luong
Marcus McCann
Mark Tyndall
Mary Birdsell

Maude Perras
Maureen Brosnahan
Maurice Tomlinson
Megan Schwartzentruber
Michael Keshane
Micheal Vonn
Mona Loufy
Mouvement de soutien
des grands-mères
Raffi Balian
Renée Lang
Richard Burzynski
Robin Montgomery
Roger Jabaly
Ron Charles
Ruth Elwood Martin
Sandeep Prasad
Scott Bernstein
Simone Shindler
Susan Gapka
Svend Robinson
Tara Santini
Theodora Oikonomides
Tim McCaskell
Keisha Williams
Wanda Whitebird
Yves Yomb
Zoe Mavroudi

Pour savoir comment vous
pouvez appuyer notre
travail, consultez
www.aidslaw.ca/dons

IN MEMORIAM

Ken Buchanan (1957–2013)

En 2013, notre communauté a perdu un militant inlassable et un ami merveilleux. Ken a fait des contributions inestimables au sein du conseil d'administration du Réseau juridique. Ses apports avisés et son sourire chaleureux nous manquent grandement.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	\$ 763 000	\$ 436 892
Montants à recevoir	81 022	41 894
Dépenses payées d'avance	14 054	9 705
	<u>858 076</u>	<u>488 491</u>
Améliorations locatives	7 883	13 915
	<u>\$ 865 959</u>	<u>\$ 502 406</u>
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	\$ 93 804	\$ 46 454
Subventions reportées	679 613	364 540
	<u>773 417</u>	<u>410 994</u>
Actif net		
Investi dans des immobilisations	7 883	13 915
Non affecté	84 659	77 497
	<u>92 542</u>	<u>91 412</u>
	<u>\$ 865 959</u>	<u>\$ 502 406</u>

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013
REVENUS		
Subventions	\$ 1 132 735	\$ 1 330 132
Frais de consultation	74 862	37 493
Dons	47 351	70 875
Cotisations	12 025	15 182
Intérêt et autres	11 116	23 465
	<u>1 278 089</u>	<u>1 477 147</u>
DÉPENSES		
Personnel	779 651	875 574
Honoraires professionnels	144 608	155 491
Déplacements	103 916	116 317
Loyer et entretien	93 063	92 904
Installations et équipement	42 211	77 199
Matériel de bureau	27 631	19 218
Information et publications	24 428	16 823
Communications	18 386	26 419
Soutien administratif et entretien	11 837	10 126
Litiges stratégiques	2 663	40 036
Bourses	1 278	1 201
Financement d'activités dans des pays étrangers		3 847
Autres	21 255	36 020
Amortissement	6 032	5 286
	<u>1 276 959</u>	<u>1 476 461</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	<u>\$ 1 130</u>	<u>\$ 686</u>